



INFORMATION RAPIDE n°2019-08

Inscription sur les listes électorales

Nous vous rappelons que la gestion des listes électorales est désormais assurée en lien direct avec l'INSEE, grâce au Répertoire Electoral Unique (REU).

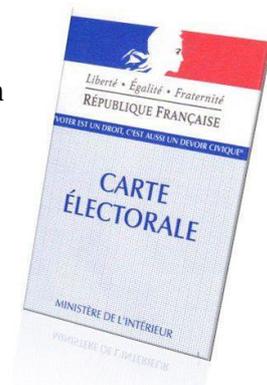
L'inscription sur les listes électorales est donc possible tout au long de l'année ou jusqu'à 6 semaines avant un scrutin.

Pour les Municipales 2020, vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire.

En conséquence, il n'y aura pas de permanence en mairie le 31 décembre.

Vous pouvez vous inscrire directement par Internet sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> ou en mairie muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

En cas de doute, vous pouvez vérifier votre situation électorale sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



CNI et passeports



Pour rappel, la carte nationale d'identité (CNI) est biométrique depuis mars 2017, tout comme l'était déjà le passeport.

Pour toute demande de délivrance ou de renouvellement, vous devez donc vous adresser à l'une des 11 mairies du Territoire de Belfort équipée d'une station biométrique (*Bavilliers, Beaucourt, Belfort, Danjoutin, Delle, Fontaine, Giromagny, Grandvillars, Offemont, Rougemont-le-Château et Valdoie*).

Nous restons cependant à votre disposition pour vous remettre le formulaire à compléter.

Vous pouvez également faire votre pré-demande en quelques clics sur le site <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

👉 **Tournez svp**



Cartes Avantages Jeunes



Il reste quelques cartes disponibles en mairie.
Si vous ne l'avez pas encore, il est toujours temps de vous la procurer,
la carte est valable jusqu'au 31 août 2020 !

Rappel des conditions pour l'obtenir : avoir moins de 25 ans et être
domicilié à Saint-Germain-le-Châtelet.

La carte vous sera remise au tarif de **3 €** sur présentation d'une pièce
d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une photographie.

Collecte des déchets



Pour faire face aux contraintes de la saison hivernale, la collecte
des déchets débute désormais à 5h00 au lieu de 4h00,
et pourra se prolonger jusqu'à 18h00.

Ces horaires sont applicables jusqu'au 15 mai 2020.

La déchèterie d'Etueffont passe elle aussi à l'heure d'hiver
jusqu'au 31 mars 2020. Elle est donc ouverte **du mardi au vendredi**
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, et le samedi en non-stop
de 9h00 à 17h00 (fermée les dimanches, lundis et jours fériés).

Fermeture du secrétariat

En raison des congés de fin d'année, **la mairie sera fermée**
du mardi 24 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020 inclus.

L'équipe municipale et le personnel vous souhaitent de belles fêtes
de fin d'année !



Le Maire,
Jean-Luc ANDERHUEBER

